



Bilan du trimestre

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Trimestre clos le 30/06/2026 · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Prêteur, courtier, portefeuilles, montants et dates inventés. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel.** Les statuts et priorités sont recomposés par le moteur de règles du socle, version 1.0.0, et **ils sont proposés au comité.**

Les quatre tests du trimestre

Test	Valeur	Seuil	Statut	Priorité	Fait retenu
Levier — dette nette sur EBITDA de courtage	3,40	4,00, sens maximum	compliant	P4	ratio de 3,40
Retraitement de commissions futures	1,2 M€ demandés	Approbation de la délégation	calculation_review	P2	ajustement exclu

Test	Valeur	Seuil	Statut	Priorité	Fait retenu
Responsabilité civile professionnelle	Expirée depuis 5 jours	Attestation en cours de validité	breach_candidate	P1	couverture à vérifier
Rétention du portefeuille	87,4 %	88,0 %, sens minimum	committee_review	P1	aucun waiver

La quatrième ligne mérite une explication, parce qu'elle surprend : le test de rétention est mesuré et documenté, mais le statut du dossier est déterminé par le fait qu'une **dérogation a été demandée sans approbation habilitée**. Cette règle passe avant toutes les autres, y compris devant un levier par ailleurs conforme. **C'est l'ordre des règles qui l'impose**, et c'est ce qui empêche un dossier de partir en séance avec un statut plus favorable que la décision qu'il appelle.

La rétention, recomposée comme un covenant

Terme	Valeur	Source	Effet sur le taux
Assiette retenue par la clause	Commissions du périmètre d'origine et du cabinet Valbonne	Article 9.2, version 2 du 11/03/2026	—
Départ de deux mandataires du cabinet Valbonne	310 contrats, avril 2026	États de résiliation déposés le 05/09/2026	– 0,4 point
Résiliations à échéance sur le même sous-portefeuille	418 contrats sur douze mois	États de résiliation déposés le 05/09/2026	– 0,3 point
Portefeuille Mérignac-Prévoyance, rétention constatée	94,1 % sur 122 jours	Relevés du porteur I	+ 0,1 point

Terme	Valeur	Source	Effet sur le taux
Taux de rétention retenu	87,4 %	Recomposition terme à terme	0,6 point sous le plancher de 88,0 %

La trajectoire sur quatre trimestres, sous la même version de formule

Trimestre	Rétention constatée	Marge au plancher	Observation
T2 2025	91,2 %	+ 3,2 points	
T3 2025	90,4 %	+ 2,4 points	Acquisition du cabinet Valbonne le 14/09/2025
T4 2025	89,1 %	+ 1,1 point	
T1 2026	88,6 %	+ 0,6 point	Acquisition du portefeuille Mérignac-Prévoyance le 01/03/2026
T2 2026	87,4 %	– 0,6 point	Départ de deux mandataires en avril

La pente est régulière depuis quatre trimestres et concentrée sur un seul sous-portefeuille : ce n'est pas un accident de trimestre, et le dossier le présente comme tel au comité. **Ce que l'agent propose en plus, et qui n'a été demandé par personne** : un test de rétention mensuel sur le seul sous-portefeuille Valbonne, qui aurait donné l'alerte en mai plutôt qu'en septembre — **quatre mois d'avance sur la même donnée, sans pièce supplémentaire à réclamer.**

Décision humaine requise — Oui, sur les quatre tests — l'agent recompose, chiffre et motive ; la qualification, l'inscription en liste de surveillance et la dérogation portent le nom d'une personne habilitée

Écritures externes — 0 sur les quatre onglets et les dix pièces

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.